



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE

**« Pôle ressource départemental  
Loisirs Ados de l'Orne »  
Association D'Ecouvres Verte**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



# FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>ENGAGEMENT DES JEUNES</b>	
<b>Numéro du projet AP3_072</b>	
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>	
<b>Titre : Pôle Ressource Départemental Loisirs Ados de l'Orne (PRD)</b>	
<b>Objectifs initiaux :</b> 1- Aide à la création d'un <i>contexte territorial favorable</i> à l'accueil des projets de jeunes 2- Favoriser l' <i>accompagnement professionnel</i> des projets de jeunes par les acteurs d'animation en charge des publics ados 3- Favoriser la <i>mutualisation des actions</i> d'animation « ados » sur les territoires 4- « <i>Guichet unique</i> » d'accompagnement des projets de jeunes	
<b>Public(s) cible(s) :</b> 300 jeunes touchés, de manière directe ou indirecte, par le dispositif - Jeunes (en groupe ou en individuel) - Structures d'animation en charge d'adolescents - Professionnels de l'animation - Elus locaux	
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Une action sur 4 axes: ➤ Action sur les <i>territoires</i> afin de créer un contexte favorable à l'accueil de projets jeunes ➤ Action au niveau des <i>structures d'accueil</i> afin de favoriser les projets d'animation intégrant les jeunes acteurs ➤ Action au niveau des <i>animateurs</i> afin de professionnaliser la fonction d'accompagnateur de projets jeunes → mise en place de rencontres mensuelles (sauf période estivale) ➤ Action au niveau des <i>jeunes</i> par la création d'un guichet unique d'accompagnement de projets	
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Les rencontres professionnalisantes s'adressent à l'ensemble des structures d'animation accueillant des adolescents, du département de l'Orne. Par ailleurs, pour l'expérimentation, des structures « test » ont été définies, à savoir: ▪ Communauté d'agglomération du Pays de Flers ▪ le Club de l'Albatros ▪ CDC du Perche Rémalardais ▪ Centre socioculturel Paul Gauguin ▪ Centre Social de la Croix Mercier d'Alençon ▪ Centre de Plein Air du Pays Mélois ▪ RAI animation ▪ Service municipal jeunesse de Sées ▪ Local Ados d'Athis de l'Orne. Ce choix fut établi de telle sorte à avoir un échantillonnage représentatif du territoire (zones rurales, urbaines, péri-urbaine) et différents types de structures : associatives, municipales, CDC.	
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Le dispositif expérimenté est une réelle opportunité pour l'association D'Ecouves Verte: - Il permet de mettre en lien et d'approfondir différentes missions que nous assurons d'ores et déjà (cf. un peu plus haut), telles que relais PEJA, relais Nord/Sud... et donne de la cohérence à celles-ci (guichet unique d'accompagnement par exemple). - Le fait de devenir tête de réseau d'un collectif de professionnels de l'animation est très enrichissant, donne de la plus-value à nos missions et à notre positionnement face aux institutions. Cela nous permet en effet de faire la passerelle entre l'action de terrain et le monde institutionnel, nous faisons le lien entre les dispositifs et les jeunes, en direct ou par l'intermédiaire des structures - Veille permanente sur les dispositifs en faveur de l'initiative et de l'engagement des jeunes - Nous sommes devenus un organisme mutualisateur : institutions/structures, entre institutions, entre structures.	
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> Les structures « test » de l'expérimentation et les professionnels participants aux rencontres du PRD. De plus, afin de piloter l'action départementale avec un maximum d'efficacité, un comité est installé, représentatif des différentes instances en charge des politiques jeunesse : la DDCSPP 61, la CAF de l'Orne, la MSA Orne Sarthe, le service jeunesse du Conseil Général de l'Orne et un relais départemental du Programme Européen Jeunesse en Action. A noter que le conseil régional de Basse-Normandie ainsi que la DRJSCS sont également des partenaires de ce dispositif via notre statut de relais PEJA pour l'un et relais Nord/Sud pour l'autre.	
<b>Partenaires financiers (avec montants) :</b> ▪ CAF Orne → 5000€ ▪ DDCSPP61 → 4000€ ▪ DRJSCS → 2000€ ▪ FONJEP → 7500€ ▪ CG Orne → 2000€	
<b>Durée de l'expérimentation :</b> Durée initiale : 34 mois (1er mars 2010 au 31 déc. 2012) Durée effective : 34 mois	
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>	
<b>Nom de la structure :</b> Association D'Ecouves Verte	<b>Type de structure :</b> Association
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>	
<b>Nom de la structure :</b> EuroCIDES	<b>Type de structure :</b> Structure privée.



# SOMMAIRE

---

**Introduction** page 5

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

**A. Objectifs de l'expérimentation** page 7

**B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)** page 8

1. Public visé
2. Bénéficiaires directs
3. Bénéficiaires indirects

## **II. Déroulement de l'expérimentation**

**A. Actions mises en œuvre** page 12

**B. Partenariats** page 19

1. Partenaires opérationnels
2. Partenaires financiers

**C. Pilotage de l'expérimentation** page 22

## **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

**A. Modélisation du dispositif expérimenté** page 24

**B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif** page 26

1. Public visé
2. Actions menées dans le cadre du dispositif
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance
4. Impacts sur la structure

**Conclusion** page 33

## Annexes

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

## Pièces jointes

- **Convention DRJSCS 2012-2013**
- **Courriers de témoignages des partenaires institutionnels**
  - **Structures test – fiches contact**
- **Bilan - Evènement Jeunes Bas-Normands Ouverts sur le Monde**
  - **circuit de l'expo mobilité**
    - **Enquête Les animateurs Ornais ont du Talent !**
    - **Fiche de poste du Technicien Projet Itinérant**
  - **Maquette de l'outil de sensibilisation envers les élus**
    - **Planning 2012 PRD**
    - **Planning du Pôle Ressource Ados 2011**
    - **PRD DOSSIER PERENNISATION**
- **Présentation générale du PRD - Objectifs et Missions + hypothèse de base**
  - **répertoire-Les animateurs ornais ont du talent!**
    - **Statistiques rencontres**
  - **tableau accompagnements 2011 12**



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°3 lancé en décembre 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse).

## INTRODUCTION

Depuis 2007, l'association D'Ecouves Verte anime le « Pôle Ressource départemental adolescence de l'Orne »(PRD). Initié par l'ex-Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Orne pour répondre à la nouvelle réglementation « Accueil Jeunes » du ministère, ce dispositif a permis la création d'un collectif d'animateurs professionnels qui a mené une réflexion approfondie sur les conditions d'animation adaptées aux attentes et besoins des publics adolescents (13/17 ans).

Plusieurs notions ont été abordées permettant de définir un cadre d'intervention portant à la fois sur la qualité de l'encadrement, les contenus pédagogiques et éducatifs, les aspects réglementaires et les choix d'activités supports permettant de répondre au mieux aux spécificités de ce public.

Ce qui en est ressorti de façon synthétique, c'est que l'encadrement des publics adolescents ne doit pas se résumer à une programmation d'activités, mais doit s'inscrire dans un projet d'animation global, privilégiant la notion d'accompagnement du jeune dans sa démarche vers l'âge adulte. C'est en mettant à sa disposition des situations permettant des acquisitions transposables dans sa vie personnelle, ce que nous avons appelé « potentiel projet de l'activité » que l'animateur va entrer dans une relation pédagogique spécifique adaptée à ce public, basée sur l'écoute, la prise en compte des attentes, la confiance. En effet, dans cette optique, l'activité n'est pas une fin en soi, mais le support de situations à finalités éducatives.

C'est donc bien une « nouvelle fonction/métier » d'animation qui a émergé, l'animateur devenant progressivement un accompagnateur de projets, en capacité d'analyser la demande du jeune, de la traduire en besoins et de mettre en place la/les situation(s) adaptée(s) pour que le jeune trouve lui-même la réponse à ses questionnements. C'est l'action d'animation qui va permettre d'amener le jeune à trouver sa place au sein d'un collectif de pairs, de se confronter aux apprentissages comportementaux nécessaires à la relation sociale, d'acquérir par l'expérience des savoirs complémentaires à ceux de l'éducation formelle et par la pratique diversifiée d'activités sportives, artistiques, créatrices, de voyages, de rencontres et de conduite de projets..., d'acquérir des savoir-faire techniques et organisationnels facilitateurs de son autonomie.

Cette démarche permet de transformer les actions dites « de consommation » en « actions d'appel », qui sous la démarche d'analyse du « potentiel projet de l'activité » permet au jeune de devenir l'acteur de son loisir, vers une démarche d'engagement plus globale favorisant l'expression de ses attentes. C'est dans cette recherche d'engagement que se trouve l'aboutissement du travail de l'animateur.

De ce fait, le travail de l'animateur s'inscrit dans une démarche d'insertion sociale du jeune, s'appuyant sur les techniques pédagogiques de l'éducation populaire.

Les services de l'état ont missionné l'association D'Ecouves Verte sur ce volet pour deux raisons. Premièrement, la baisse des moyens humains et financiers au sein de leur institution ne leur permettait pas de prendre en charge ce dispositif, et secondement car il y avait la volonté des services jeunesse et sports de se baser sur l'expérience et le savoir-faire de terrain de l'Association D'Ecouves Verte, pour développer cette réflexion autour de la fonction d'accompagnateur de projet de jeunes.

En 2010 l'appel à projet du Fond d'Expérimentation Jeunesse du ministère « faciliter l'accès aux dispositifs d'engagement et d'initiative des jeunes » vient conforter cette démarche en permettant de développer une action formalisée sur trois ans (2010/2013).

## A. Objectifs de l'expérimentation

### Les 4 grands objectifs de l'expérimentation:

#### **1- Aide à la création d'un contexte territorial favorable à l'accueil des projets de jeunes**

Dans cet objectif, les structures et instances territoriales et institutionnelles sont sollicitées pour mettre en œuvre les moyens humains, techniques, financiers et structurels permettant la mise en place de projets à l'initiative des jeunes. L'action passe par une reconnaissance politique de l'existence de projets de jeunes, la capacité de la structure à intégrer le projet de jeunes dans son projet éducatif global et une définition commune de la notion de projet jeune.

Autres objectifs opérationnels :

- Intégrer de nouvelles structures au dispositif départemental initial
- Favoriser l'émergence d'un contexte territorial favorable à la reconnaissance citoyenne des jeunes
- Concentrer autour du Pôle ressource les différents dispositifs institutionnels des politiques d'engagement des jeunes à l'échelle départementale et régionale

#### **2- Favoriser l'accompagnement professionnel des projets de jeunes par les acteurs d'animation en charge des publics ados**

Cette action passe par des actions de formation autour de la méthodologie de l'accompagnement de projets et la mise à jour des compétences des animateurs dans la maîtrise des dispositifs liés aux projets de jeunes, dans la maîtrise de supports techniques spécifiques au public adolescent.

Cela peut se traduire notamment par :

- Mobiliser et professionnaliser les acteurs de l'animation des publics adolescents/ Jeunes adultes sur la démarche d'accompagnement de projets
- Accompagner les structures de jeunesse dans leurs démarches de montage de projets jeunes
- Former les animateurs sur les différents dispositifs d'engagement et de mobilité des jeunes, tels que le Programme Européen Jeunesse en Action, comme support de démarche de projets de jeunes
- Former les animateurs sur les techniques d'expression de groupe

#### **3- Favoriser la mutualisation des actions d'animation « ados » sur les territoires**

Cette action passe par la mise en réseau géographique des structures accueillant des adolescents et la conception commune de projets d'animation favorisant la mixité sociale, la réactivité aux appels à projets. Créer un espace de mutualisation des compétences, des moyens et d'échanges de pratiques professionnelles.

Cela peut se faire en :

- Développant la mutualisation des actions de mobilité internationale des jeunes
- Communiquant et diffusant les expériences et actions mises en œuvre dans toutes les structures d'accueils collectifs de mineurs du département
- Créant des outils favorisant la mutualisation

#### **4- Créer un « Guichet unique » d'accompagnement des projets de jeunes**

Être capable de répondre à tous types de demandes en provenance des jeunes ou des structures. Cette action passe par l'identification du pôle ressource comme structure officielle d'accompagnement auprès des institutions porteuses de dispositifs et par la diffusion de cette mission auprès des organismes en charge des publics cibles. Nous retrouvons ici les

différentes missions liées aux casquettes de « relais » (pour le PEJA, mais aussi pour le service Coopération Décentralisée du Conseil Régional de Basse-Normandie) que peut porter D'Ecouves Verte.

⇒ Pas de changements dans les objectifs de départ, l'évolution consiste à la nécessité d'adapter ces différents objectifs aux réalités des structures et des territoires par la prise en compte des contraintes identifiées au cours des rencontres d'accompagnement. En 2012, l'accent fut mis sur l'objectif premier. Il est à souligner que la principale difficulté fut été de mobiliser les élus politiques sur la dimension éducative des activités d'animation nécessitant une mobilisation plus importante que prévue en direction de l'information et de la sensibilisation. Nous ressentons une grosse demande de la part à la fois des professionnels de l'animation, ainsi que des institutionnels partenaires de Pôle Ressource Ados, pour travailler auprès des élus associatifs comme des territoires, la notion de politique jeunesse. L'idée est de réfléchir ensemble au « Comment mettre en place une dynamique capable de faire émerger une politique jeunesse sur un territoire? ». Bien que l'expérimentation ait permis de commencer cette démarche, la durée de celle-ci n'était pas suffisante et il faudra perdurer ce travail en cours.

A préciser parallèlement, l'importance du travail en partenariat avec les instances locales, le pôle ressource étant devenu la passerelle entre les politiques, les dispositifs, et les structures et publics auxquels ils s'adressent.

## **B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)**

### 1. Public visé

- Le public bénéficiaire de l'expérimentation reste relativement conforme à ce qui fut initialement prévu.

En gardant comme public cible les jeunes du département de l'Orne, les intermédiaires sont néanmoins multiples, à savoir :

- Structures d'animation en charge des publics adolescents et jeunes adultes
- Professionnels de l'animation en charge des publics adolescents et jeunes adultes, en poste et en formation
- Elus politiques et associatifs en charge de politiques jeunesse territoriales
- Techniciens et conseillers institutionnels en charge des dispositifs d'engagement et d'initiative de jeunes

-----

### 2. Bénéficiaires directs

**Au niveau des publics cibles**, l'important est de signaler que depuis 2007, le collectif d'animateurs présents aux rencontres de professionnalisation n'a cessé de s'étoffer de nouveaux arrivants, preuve que ces rencontres d'échanges de pratiques et d'acquisition de compétences répondent à un réel besoin. De même, le travail en direction des structures a apporté un réel soutien à la conception du projet d'animation « ados » en prenant appui sur les dispositifs spécifiquement destinés à ce public : projets jeunes CAF et MSA, @t'oo Initiatives, bourse CREAvenir, Envie d'Agir, chantiers de jeunes bénévoles et VVV, ces trois derniers dispositifs ayant disparu depuis.



Concernant la professionnalisation des animateurs, nous constatons que sur les 18 structures membres du PRD, la pédagogie de projet est devenue efficiente sur 10 d'entre elles avec comme indicateurs la présence d'un groupe de projet jeune, une démarche inscrite dans la durée et une programmation d'actions s'appuyant sur une progression organisée vers l'autogestion de projet par les jeunes.

Au niveau régional, le travail en réseau avec les acteurs Bas Normands de la mobilité internationale des jeunes, permet d'ouvrir des champs d'action plus larges, notamment en mettant en place des formations à l'international pour les animateurs, en partageant les réseaux d'acteurs européens, en mutualisant les actions d'échanges de jeunes et le Service Volontaire Européen.

Au niveau départemental, suite à la formation interculturelle euro-méditerranéenne mise en place en Mars 2012 au Tapis Vert (11 participants du PRD à la formation « become partner in Youth In Action Program »), de nouvelles actions de mobilité internationale de jeunes sont en train d'émerger au sein du collectif PRD à Radon, à la Croix Mercier, à l'Albatros de Flers, à la MJC de l'Aigle. Des actions mutualisées ont eu lieu entre des structures PRD et les Relais d'accueil et d'accompagnement du Programme européen Jeunesse en Action (PEJA) que sont la MJC Flers, le CS Courteille et D'Ecouvres Verte.

Par ailleurs, le Guichet unique d'accompagnement, qui a atteint sa pleine efficacité en septembre 2011, a permis l'émergence et l'accompagnement de 19 projets de mobilité qui ont concerné 70 jeunes Ornais. Ce public orienté soit sur des projets individuels, soit sur des projets collectifs (collèges, groupes jeunes, formation professionnelle), s'appuie sur les dispositifs d'accompagnement du Programme européen jeunesse en action ou sur la bourse Nord Sud du Conseil Régional.

Le profil des jeunes s'identifie autour d'une classe d'âge entre 13 et 25 ans.

Un travail de partenariat actif a été mis en œuvre auprès du Lycée Agricole de SEES (BTS SER), du CFTA de la Ferté Macé, et est en cours avec l'école de la Croix Rouge d'Alençon. Les démarches individuelles de jeunes sont de plus en plus fréquentes au fur et à mesure que l'existence de ce service se trouve connu. L'efficacité de ce service d'accompagnement se heurte actuellement à la disparition dans l'Orne des dispositifs mobilisateurs (ex : envie d'agir), des dispositifs d'engagement citoyen (ex : Chantiers de jeunes bénévoles) et les restrictions budgétaires qui impliquent la limitation du nombre de dépôts de dossiers.

Néanmoins, on peut considérer que l'impact de notre action au niveau départemental concerne 230 jeunes toutes catégories confondues.

#### Annexe 1

<b>Numéro du projet</b>	AP3_072
	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>	

Jeunes	30
Adultes	22
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	52
<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>	
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	50%
16-18 ans	45%
18-25 ans	5%
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	65%
Lycéens en lycée professionnel	4%
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	30%
Demandeurs d'emploi	1%
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	65%
Garçons	35%
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	

Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	86%
Éducateurs spécialisés	1%
élus politiques	5%
élus associatifs	8%

	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire
<b>Remarques</b>	
<p><i>Il est très, voir trop difficile de remplir ce genre de tableau pour une action comme le PRD...</i>  <i>En effet, ce tableau ne recense que les bénéficiaires en direct, alors que 90% de l'action du PRD se situe à d'autres niveaux, ayant eux-mêmes des répercussions sur le nombre de jeunes touchés (300).</i></p> <p><i>Les chiffres que vous pouvez lire dans le second tableau correspondent davantage à des pourcentages.</i></p>	

### 3. Bénéficiaires indirects

**Au niveau institutionnel**, le PRD vient en complément des actions de la DDCSPP, de la CAF, de la MSA et du Conseil Général, sur l'installation des politiques jeunesse au niveau des territoires. Le PRD intervient dans le cadre des PEL et des CEJ dans le volet « animation ados », il est le relais des aides départementales en les mettant en relation directe avec les demandeurs, structures, animateurs et/ou jeunes. Le PRD assure la passerelle entre les orientations institutionnelles et le travail de terrain, il permet également d'assurer la cohérence entre les réalités professionnelles et les décisions institutionnelles.

Il est intéressant de constater que l'action du PRD a contribué à rassembler les acteurs institutionnels au sein d'une même instance départementale, pour la mise en œuvre des politiques jeunesse sur les territoires, avec un souci de cohérence et de simplification et aussi la prise en compte de la nécessité de proposer un accompagnement à la prise de décision.

**Au niveau des territoires**, c'est là que l'action rencontre le plus de difficultés. Mobiliser des élus locaux sur l'importance de la prise en compte des besoins des jeunes dans leurs choix politiques, reste encore très complexe. Si les intentions demeurent, la mise en œuvre n'est pas toujours à la hauteur des ambitions. Quand les moyens logistiques et techniques d'accueil, de mobilité, de moyens humains pour l'encadrement et la préparation des actions sont inexistantes ou inadaptés, la tâche des animateurs devient complexe notamment en milieu rural. Pourtant, les expériences menées sur trois sites particulièrement exemplaires (RAI, REMALARD et ATHIS), prouvent qu'un minimum de volonté politique permet avec les bons moyens et le bon choix de professionnels, de parvenir à intégrer les ados dans les actions d'animation et de les accompagner dans une véritable action éducative. Nous avons aussi constaté quelque fois que les restrictions budgétaires ayant provoqué un recadrage des missions, c'est souvent le secteur ados, considéré comme non prioritaire, qui en fait les frais.

Un important travail est en cours pour la sensibilisation des élus dans l'intérêt de l'intégration des publics ados dans les projets politiques jeunesse des territoires, que ce soit dans les actions menées par la CAF de l'Orne, par la MSA et la DDCSPP dans le cadre des contrats territoriaux (CEL PEL CEJ...).

L'action du PRD a permis également de faire émerger le besoin de créer du lien entre le travail de terrain des animateurs et le niveau décisionnel local. En effet, les élus ne savent souvent pas ce que font les animateurs, et n'identifient pas en quoi la dimension éducative de l'action d'animation contribue et favorise l'élaboration du parcours personnel chez le jeune, en complément de sa formation « formelle » scolaire ou professionnelle. Pour répondre à cette question, un document a été élaboré par le collectif d'animateurs. Il se veut être une base de dialogue dans l'optique d'améliorer la compréhension mutuelle. Complété avec les orientations et les informations institutionnelles, ce document constitue un vrai document de base, permettant l'élaboration commune d'un projet politique jeunesse de territoire.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

Nous retrouvons ici nos 4 champs d'intervention :

- Action sur les **TERRITOIRES** afin de créer un contexte favorable à l'accueil de projets jeunes

Interventions et actions d'accompagnement des professionnels de l'animation pour l'information, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du territoire autour d'une cohérence éducative et la mise en œuvre d'actions communes.

En plus des visites sur le terrain, une démarche fut entreprise auprès des élus des territoires des structures test, et cela plus particulièrement depuis janvier 2012.

En effet, après le travail réalisé auprès des animateurs et des jeunes, l'année 2012 fut plus particulièrement orientée sur les objectifs en lien avec la mobilisation des élus et des organisations de jeunesse autour de la définition de politique ados. Cette thématique s'intègre avec la notion de politiques éducatives territoriales, ce qui met l'expérimentation en lien directe avec la démarche PEL conduite par la DDCSPP de l'Orne. Nous constatons que cette double action met en évidence la difficulté pour les élus politiques, associatifs, les coordinateurs et/ou responsables de structures, de se retrouver autour d'une table pour aborder ces questions et élaborer ensemble le cadre et les contenus d'un projet politique jeunesse.

Nous avons conviés les différents élus politiques des territoires des structures test, à venir partager leurs points de vue et échanger autour des conditions à réunir, afin d'avoir un contexte favorable à l'initiative et l'engagement des jeunes de leurs territoires. Nous avons été ici confrontés à des points de vue divergents, des contextes différents (élus de milieu rural, péri-urbain, urbain, élus municipaux, intercommunaux...), de telle sorte que ces 2 rencontres ont été certes très enrichissantes, mais ne pouvaient en l'état être très productives. C'est pourquoi nous avons décidé par la suite de réajuster notre proposition, en leur offrant davantage un accompagnement individualisé.

Il ressort de ces rencontres collectives que peu d'élus sont porteurs de projet, certains se déchargeant totalement sur leurs techniciens, d'autres porteurs d'un message spécifiquement économique, d'autres encore d'un message spécifiquement préventif du « risque jeunesse », d'autres encore focalisés sur l'activité d'animation. Il ressort également que le métier d'animateur est totalement méconnu, que les fonctions éducatives ne sont pas identifiées et que les différents temps de travail liés à l'élaboration, la préparation et l'évaluation des actions ne sont pas valorisés. On attend encore de l'animateur qu'il soit uniquement sur le terrain en face à face avec le public. Très peu d'entre eux ont entendu parler de politique jeunesse, y compris dans les milieux urbains où l'on pourrait penser que la politique de la ville crée un contexte favorable à une meilleure compréhension des enjeux. Les notions de projets, associatif, éducatif, pédagogique restent floues. Un important travail de sensibilisation et de formation est engagé, notamment avec l'outil de communication en cours d'élaboration.

*(cf. le doc « maquette de l'outil de sensibilisation envers les élus » en PJ)*

Après en avoir échangé lors d'un COPIL, les institutionnels partenaires ont décidé qu'il serait bon que cet outil soit adressé aux différents élus politiques avec un document chapeau construit par les institutions partenaires, signé par la main du préfet (ce document étant actuellement à la signature, nous ne manquerons pas de vous en transmettre une copie dès réception).

Nous avons pleinement conscience que ce travail de réflexion, puis de mise en application ne se fera pas en quelques mois, surtout dans le contexte dans lequel nous nous trouvons où les réformes ne cessent de pleuvoir (réforme des collectivités, réformes des rythmes scolaires... autant de choses à prendre en considération). Cette action sera évidemment à poursuivre dans la continuité de l'expérimentation. Nous voyons d'ores et déjà que cela a porté ses fruits ici ou là avec notamment des territoires qui nous demandent un accompagnement pour la mise en place de commission jeunesse sur leur territoire, ou encore une aide à la formalisation de définition commune de « projet de jeune » entre l'élu et la structure, ou de projet éducatif propre au public adolescent.

- Action au niveau des **STRUCTURES D'ACCUEIL** afin de favoriser les projets d'animation intégrant le jeune dans la conception

Peu d'actions « directes » envers les structures ont été mises en place. Selon les thématiques traitées lors des rencontres professionnalisantes, nous pouvons constater une part plus ou moins importante des directeurs ou coordinateurs de structures d'animation.

*(cf. le document joint intitulé « statistiques rencontres »).*

Ce niveau est incontournable. En effet, dans une grande partie des cas, la volonté d'envisager l'accueil pour les adolescents autrement, vient de la structure. Il faut alors que celle-ci mette les moyens humains et matériels à disposition, permette à son équipe d'animation de se former, et accepte que le fonctionnement de la structure s'en verra probablement perturbé.

Au jour d'aujourd'hui, suite aux visites « bilan » effectuées dans toutes les structures test, nous pouvons constater que le PRD a eu un impact considérable dans les modes de fonctionnement des structures, que ce soit pour le public ado et même au-delà. Par exemple, les journées ne sont plus envisagées comme une succession d'activités, mais bien en projet d'animation où les jeunes, les enfants deviennent de plus en plus acteurs. Les groupes ne sont plus cantonnés aux tranches d'âges et davantage constitués selon les centres d'intérêt de chacun et les projets en cours.

Nous pouvons tout de même noter les divers accompagnements effectués auprès des structures tout au long du montage de projet, notamment dans leurs démarches de recherche de partenariats, ou encore de financements. Accompagnement que nous faisons volontiers et qui nous oblige à être au fait des différents dispositifs existants (cf. outil « Classeur des dispositifs favorisant l'engagement et l'initiative de jeunes »). Cependant, ces derniers mois furent marqués par une difficulté structurelle, avec la perte des dispositifs comme Ville-Vie-Vacances, Chantiers de jeunes, Envie d'agir (tant de dossiers qui ne peuvent plus être soutenus et gérés par la DDCSPP entre autres, par manque de moyens financiers et humains). Ce sont d'importants outils au service de l'engagement et de l'initiative de jeunes qui ne sont plus à disposition des animateurs comme supports de projets. Au-delà de l'aspect purement financier, les dispositifs permettaient de mettre les jeunes en situation de porteurs, face à la rédaction d'un projet, à la nécessité de le défendre devant un jury, à la recherche de partenaires.... porteur d'un engagement sur une réalisation d'intérêt collectif ou encore sur la nécessité de s'organiser à plusieurs. Ne reste plus que le service civique, démarche purement individuelle ou le PEJA qui nécessite une technicité de plus en plus pointue et souvent inaccessible pour des petites structures d'animation.

- Action au niveau de **L'EQUIPE D'ANIMATION** afin de professionnaliser la fonction d'accompagnateur de projets jeunes

Pendant ces 3 ans, ont été développées des **actions de formation** selon un échéancier annuel basé sur les besoins identifiés par les animateurs dans leurs contextes respectifs et au cours de l'enquête diagnostic préliminaire menée en amont par le porteur du projet, mais aussi via des demandes régulières. Il s'agit ici d'aborder des thématiques réellement en lien avec le vécu des participants, telles que techniques de communication, l'évaluation, comment travailler avec nos animateurs saisonniers...

*(Vous trouverez en pièces jointes les calendriers de rencontres professionnalisantes des années 2011 et 2012.)*

Ainsi, nous avons travaillé notamment sur :

- . les stratégies et techniques de mobilisation des jeunes sur une dynamique de projet
- . les stratégies de mobilisation des acteurs d'un territoire autour d'une cohérence éducative en direction des publics ados/jeunes adultes

- . la connaissance et l'autonomie d'utilisation des dispositifs supports de projets d'engagement de jeunes (Envie d'Agir – Programme européen Jeunesse – Coopération Décentralisée-chantiers de jeunes – Mobilité des jeunes...) → ici, nous retrouvons l'outil « classeur des dispositifs favorisant l'engagement et l'initiative des jeunes » élaboré à cet effet
- . la schématisation temporelle d'une démarche éducative globale d'accompagnement de groupes de projet jeunes
- . la conduite d'une équipe d'animation en charge de la dynamique d'accompagnement de projets de jeunes...

Ces rencontres se déroulent à raison d'une fois par mois hors périodes estivales et regroupent généralement entre 15 et 20 personnes. Toutes structures d'animation ornaïses accueillant des adolescents sont informées de celles-ci, par mail, ainsi que des structures telles que les comités de jumelage, ou encore les personnes en charge du Programme de Réussite Educative (PRE) désireuses d'échanger sur certaines thématiques sont les bienvenues, c'est ouvert à tous ! A noter qu'un outil de communication, un **OmniSpace**, fut également créé où on y retrouve un agenda avec toutes les dates de rencontres, en plus d'un espace d'échanges, et d'informations.

Selon les thématiques traitées, nous pouvons voir en effet que le public peut quelque peu varier (directeurs de structure, animateurs, coordinateurs...).

C'est un collectif très riche, sans quoi le PRD ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Faisant le constat de cette richesse, mais aussi du potentiel qu'il représentait, nous avons mis en place une enquête intitulée « **Les animateurs ornaïses ont du talent !** ». Celle-ci avait pour objectif de recenser les savoirs, les savoir-faire, les compétences, présentes sur notre territoire.

(cf. *Répertoire- les animateurs ornaïses ont du talent, en PJ*)

Cet outil permet de faciliter la mutualisation de matériel, mais aussi et surtout de compétences et souvent d'actions qui s'en suivent. Par exemple, le centre social de la croix mercier ayant un animateur graffeur, pourrait très bien se voir appeler par le centre de loisirs de Radon qui échangerait bien un stage graff contre un stage vidéo par exemple.

En parlant d'outils, nous ne pouvons pas parler de PRD sans parler de l'outil intitulé « **Boîte à Outils – méthodologie de l'accompagnement de projets de jeunes** », qui est la capitalisation des outils créés lors de ces rencontres. Elle est devenue en quelques sortes la « bible » du PRD. Classés sous 3 grands champs (les ados : un public pas comme les autres/ Programmer son projet d'animation/ Mettre en œuvre son projet d'animation), différents outils de schématisation ou des outils de mise en pratique sont là pour guider les animateurs dans leur mission d'accompagnateur de projets de jeunes. De plus, son format (petit livret de fiches plastifiées reliées par des anneaux pouvant s'ouvrir afin de déplacer les fiches, en ajouter, à sa guise) est très pratique et apprécié par chacun.

C'est également dans cette optique que les animateurs de 7 structures participantes au PRD, volontaires pour s'engager dans les projets de mobilité, ont pu participer à la **formation euro-méditerranéenne** (action 3.1.2 du Programme Européen Jeunesse en Action) que nous avons mise en place en mars 2012 en partenariat avec la Maison Pour Tous Léo Lagrange de Cherbourg. Celle-ci avait pour objectif de familiariser les participants (40 personnes de 14 nationalités différentes) avec le Programme Européen Jeunesse en Action, en vivant soi-même une expérience interculturelle, et de créer des partenariats entre différentes structures venant d'ici et d'ailleurs.

Cette formation fut un moment fort de l'expérimentation. Nous avons pu mettre en évidence ici que la mobilité était un support riche et complet dans l'élaboration de projets de jeunes.

De plus, il faut noter que nous intervenons également auprès d'animateurs en formation, dans le cadre de formations **BEJEPS et DEJEPS** proposées par l'organisme de

formation « Musique Expériences » à Ducey (Manche) et que nous travaillons sur l'élaboration d'un module spécifique autour de l'accompagnement de projets de jeunes. A noter que nous avons effectué un nouveau tirage de Boîtes à Outils, dans un format moins couteux, afin de les diffuser auprès des participants de formation telles que celles-ci.

- Action au niveau des **JEUNES** par la création d'un guichet unique d'accompagnement de projets

Mise en œuvre de la mission antenne départementale de la *Coopération Décentralisée* (Coop Déc) avec le Conseil Régional de Basse Normandie pour l'accompagnement de projets de solidarité Nord/Sud.

A travers cette mission, l'association D'Ecouvres Verte (ECV) accompagne des jeunes (seuls ou en petit groupe) dans l'élaboration de leur projet. Cela consiste à les rencontrer, savoir quelles sont leurs motivations, vérifier la solidité du partenariat, les accompagner dans leurs différentes démarches de préparation, trouver des financements,... mais aussi leur faire prendre conscience, si nécessaire, du fait que le projet n'est pas seulement le temps fort passé à l'étranger, mais que celui-ci démarre bien en amont avec la phase de préparation, et se termine bien après avec notamment la phase de valorisation du projet.

Dans ce cadre, plus de 70 jeunes ont été accompagnés par ECV durant ces trois dernières années.

En parallèle, l'association D'Ecouvres Verte a également la casquette de relais du *Programme Européen Jeunesse en Action*. En ce sens, nous avons comme mission d'informer et de sensibiliser les jeunes et les structures aux différentes actions du PEJA, tels que les échanges de jeunes par exemple. L'*exposition mobilité* réalisée par le collectif PEJA de l'Orne dont nous faisons partie, est un exemple type d'outil élaboré à cet effet.

Durant ces trois dernières années, ECV a accompagné 68 jeunes français, qui ont pu participer à 6 échanges de jeunes européens différents et vivre une expérience interculturelle. De la construction d'un four à pain, aux arts de rue, en passant par le tourisme alternatif et les JO de Londres, il y en avait pour tous les goûts. Il faut souligner que ce genre d'action favorise la mixité de publics, et que c'est ici l'occasion de travailler avec d'autres structures de département. Nous n'avons pas hésité à inviter le Centre de la Croix Mercier par exemple, lors de l'accueil d'un échange européen « Art in the street » en Août 2011, afin que les jeunes ainsi que leurs accompagnateurs encore novices dans ce domaine voient comment cela peut se dérouler, et surtout que c'est quelque chose de réalisable.

Il faut noter que l'association est désireuse de développer ses actions dans ce programme (PEJA), en accueillant des Services Volontaires Européens et en accompagnant des jeunes à l'envoi, c'est en ce sens qu'une manifestation d'intérêts vient d'être déposée auprès de la DRJSCS. Nous sommes aujourd'hui dans l'attente de réponse...

Le PRD est d'ores et déjà familier dans ce domaine, notamment à travers ses interventions au sein des rencontres-formations proposées aux volontaires (SVE et SC) par la DRJSCS et l'association Sénois.

Le PRD est aujourd'hui reconnu comme tête de réseau au niveau régional. C'est à ce titre que nous avons été sollicités pour participer à la coordination d'un évènement régional autour de la mobilité des jeunes, intitulé « Jeunes Bas-Normands ouverts sur le Monde ».

(cf. Bilan de l'évènement en pièce jointe)

L'idée ici était de créer un évènement pour et par les jeunes. Notre mission : recenser tous les jeunes ornaïens ayant eu une expérience interculturelle dans l'année, ou ayant l'envie d'en vivre une prochainement, afin de les faire se rencontrer et qu'ils échangent entre pairs de leurs



expériences, envies, idées. Le PRD fut ici un vrai plus de par son réseau de structures d'animation, mais aussi par ses casquettes de relais PEJA et Coop Déc.

- **Annexe 2** : Actions

	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	De mars à décembre 2010	10 mois						
Action n°1	Recensement des structures d'animation ornaïses accueillant des adolescents (ou ayant l'intention d'en accueillir prochainement) volontaires pour participer à l'expérimentation. Ceci sous-entend que celles-ci ait l'envie d'envisager l'animation envers ce public particulier en terme de « projet »	6 mois						
Action n°2	Rencontres d'information avec différentes structures d'animation, élus associatifs et politiques, afin de présenter le Pôle Ressources Ados ainsi que l'expérimentation + signature des conventions pour les structures test	10 mois	1	1	Coordinateur de projet	fournitures de bureau		Frais de déplacement et de restauration
Action n°3	Recrutement du technicien des projets itinérant	1 mois						
Action n°4	Rencontres d'informations et de présentation du Pôle Ressource Ados auprès des Institutions en charge de jeunesse (DDCSPP61-CG61-MSA-CAF de l'Orne-1relais PEJA => constitution du Comité de Pilotage	6 mois						
Action n°5	Rencontre avec l'évaluateur du projet afin d'élaborer le protocole d'évaluation des structures test							
Action n°6	Visites sur sites	10 mois						

<b>2. Mise en œuvre du projet</b>	<i>Janvier 2011 à novembre 2012</i>	23	2	1,75				
Action n°1	Rencontres professionnalisantes adressées aux animateurs et directeurs de structures d'animation en charge d'adolescents sur le département de l'Orne	1 fois par mois	1 ou 2		Coordinateur + animatrice du PRD	création de la Boîte à Outils + achats bureautique	intervenants extérieurs	Frais de déplacement et de restauration
Action n°2	Formation euroméditerranéenne – mars 2012 – préparation, action/formation/coordination, bilan	6 mois	2			(cf. budget)	intervenants extérieurs + logement + restauration	
Action n°3	Visites sur sites afin d'accompagner les structures dans la mise en place de projets de jeunes		1 ou 2					
Action n°4	COTECH / COPIL	1 fois par trimestre	2			fournitures de bureau		
Action n°5	Interventions dans les formations		l'un ou l'autre			fournitures de bureau		
Action n°6	Participation à différents forums (jobs et initiatives) – forum Toc Toc Toc – forum des associations, Jeunes Bas-normands ouverts sur le Monde...)	Occasionnellement (5 journées)	1 ou 2			impression de doc d'information et de sensibilisation		
<b>3. Achèvement du projet</b>	<i>Novembre 2012 à mars 2013</i>	5 mois	2	1,75				
Action n°1	Visites des structures test afin de faire un point bilan sur l'expérimentation	1 demi-journée par structure			Coordinateur + animatrice du PRD	fournitures de bureau	Frais de déplacement et de restauration	
Action n°2	Recherche et maintien des partenariats institutionnels pour pérenniser le PRD	6 mois + à suivre...			Coordinateur de projet			

- Impact de la mise en œuvre du protocole d'évaluation :

Durant ces 3 ans, l'expérimentation fut évaluée par le cabinet EuroCIDES. Bien que ce dernier soit intervenu ou ait participé à quelques-unes de ces actions, nous trouvons

regrettable que nous n'ayons jamais eu connaissance de ses retours, ses remarques, ses travaux, ses réflexions...

Nous aurions trouvé intéressant de s'enrichir de ce regard extérieur, mais ce n'a pas été le cas. L'évaluatrice a mené ses travaux de façon complètement détachée des actions du PRD, ce qui n'a pas permis d'avoir d'impact sur l'action concernée.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Communauté D'agglomération du Pays de Flers	Communauté d'Agglomération	Structure test, ayant intégré le PRD lors de l'expérimentation
CDC du Perche Rémalardais	CDC	Structure test, ayant intégré le PRD lors de l'expérimentation
Centre Social de la Croix Mercier d'Alençon	Association	Structure test, ayant intégré le PRD lors de l'expérimentation
RAI animation	Association	Structure test, ayant intégré le PRD lors de l'expérimentation
Service municipal jeunesse de Sées	Municipale	Structure test, ayant intégré le PRD lors de l'expérimentation
Le Club de l'Albatros	Association	Structure test, ayant participé à l'expérimentation, et ayant eu connaissance du PRD au préalable
Centre socioculturel Paul Gauguin	Association	Structure test, ayant participé à l'expérimentation, et ayant eu connaissance du PRD au préalable
Centre de Plein Air du Pays Mélois	Association	Structure test, ayant participé à l'expérimentation, et ayant eu connaissance du PRD au préalable
Local Ados d'Athis de l'Orne	Municipale	Structure test ayant participé à l'expérimentation, et ayant eu connaissance du PRD au préalable
Maison Pour Tous Léo Lagrange de Cherbourg	Association	Relais PEJA et Coop. Déc avec qui nous avons l'habitude de travailler et d'échanger sur l'accompagnement de de projets de jeunes, et avec qui nous avons monté la formation euro-méditerranéenne
AVRIL	Association	Relais PEJA et Coop. Déc avec qui nous avons l'habitude de travailler et d'échanger sur l'accompagnement de de projets de jeunes

CITIM	Association	Relais PEJA et Coop. Déc (spécialisé dans les pays d'Afrique) avec qui nous avons l'habitude de travailler et d'échanger sur l'accompagnement de de projets de jeunes
Senois	Association	Relais PEJA et co-organisatrice des formations de volontaires
MJC Flers	Association	Relais PEJA faisant partie du collectif PEJA 61
Centre Social de Courteille	Association	Relais PEJA faisant partie du collectif PEJA 61 + Membre du COPIL et COTECH
DDCSPP 61	Institution	Membre du COPIL et COTECH
CG de l'Orne	Institution	Membre du COPIL et COTECH
CAF de l'Orne	Organisme social	Membre du COPIL et COTECH
MSA Mayenne-Orne-Sarthe	Organisme social	Membre du COPIL et COTECH
Conseil Régional de Basse-Normandie	Institution	Membre du COPIL
DRJSCS BN	Institution	Membre du COPIL

Nous pouvons constater que ce projet a renforcé le partenariat sur le territoire et ce à différents niveaux :

- ***Entre structures d'animation participant au PRD***

En effet, on peut voir qu'aujourd'hui se forment des projets partagés entre celles-ci. Elles se connaissent davantage, la mutualisation devient alors plus facile.

- ***Entre les institutions partenaires***

À l'occasion de Comité de Pilotage, certains ont pu se rendre réellement compte de la mission de chacun, et ainsi voir quelles sont leurs complémentarités. Le fait de travailler tous ensemble autour d'une table, d'une thématique particulière qui est l'accueil du public ado dans les structures d'animation et l'accompagnement de projet de jeunes, a permis de faire évoluer (ou maintenir) également certains dispositifs de soutien à l'engagement et l'initiative des jeunes.

- ***Entre les structures d'animation et les institutions partenaires***

Il a été reconnu que les structures membres du PRD étaient reconnues par les différentes instances et que cette participation leur donner un certain gage de sérieux. Les institutionnels voyant passer des dossiers de demande de subventions par exemple, savent à présent dans quelle démarche cela peut s'inscrire, et appréhendent les dossiers avec peut-être plus de sérénité, lorsqu'ils savent que c'est une structure accompagnée par le PRD.

## 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
<b>Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse</b>	<b>55%</b>
<b>Cofinancements extérieurs à la structure</b>	<b>43%</b>
CRBN (45 000€)	16.71%
Europe (21 735€)	8%
FONJEP (14 660€)	5.44%
DDCSPP (12 000€)	4.45%
CAF de l'Orne (10 000€)	3.71%
CG61 (6 000€)	2.22%
DRJSCS (5 600€)	2.07%
<b>Autofinancement</b>	<b>2%</b>

Nous avons fait une demande de subvention à chacun de nos co-financeurs actuels pour pérenniser le dispositif. Au jour d'aujourd'hui, l'ensemble de ces derniers (DDCSPP, CRBN, Europe, Fonjep, CG61 et DRJSCS) ont répondu favorablement à la demande, même si le montant n'est pas toujours à la hauteur des espérances, cela étant dû aux baisses générales du montant attribué à la jeunesse dans les différents services. Nous sommes en attente de la CAF de l'Orne (en attente elle-même de ses orientations) ainsi que de la MSA, nouvellement sollicitée. Par ailleurs, nous avons demandé à rencontrer le service Jeunesse du Conseil Régional de Basse-Normandie car les actions du PRD dépassent les services de la Direction des Affaires Européennes et des Relations Internationales (DAERI) où nous retrouvons la Coop. Déc..

Il faut noter ici que le travail de Pôle Ressource Ados de l'Orne, est reconnu au sein du département et au-delà. La force de celui-ci, est d'avoir réuni dès ses débuts un grand ensemble d'institutions, qui ont vécu l'évolution du PRD en même temps que lui et qui aujourd'hui considèrent le PRD comme les « spécialistes en matière d'accompagnement de projets de jeunes et d'accueil ados ». Ainsi, c'est de manière volontaire et en connaissance de cause qu'ils renouvellent leur soutien (tant que les budgets le permettent).

Comme nous le disions précédemment, ce dispositif fait écho au-delà des frontières départementales. La DRJSCS de Basse-Normandie, qui à travers l'expérimentation, a pu avoir un œil particulier sur le dispositif, nous a vu très investis dans le développement de la politique jeunesse régionale. Elle est sensible à notre expérimentation et à la dynamique à laquelle nous contribuons en Basse-Normandie et nous a alors proposé un reliquat de crédit en fin d'année 2012. Cette proposition s'est transformée en un conventionnement sur les années 2012-2013 et une aide financière de 8350,75€

*(Vous trouverez en pièce jointe la copie de la convention en question)*

Ces dernières nouvelles nous amènent à envisager la prochaine année relativement sereinement, mais nous restons vigilants car très conscients que ce dispositif dépend de finances publiques, qui peuvent s'arrêter du jour au lendemain... Nous devons alors envisager les choses autrement (participation des structures accompagnées ? des collectivités ? Mise en place d'actions mutualisées sur le territoire avec un pourcentage du budget reversé au PRD ? ...)

## C. Pilotage de l'expérimentation

### • Comité de Pilotage (COPIL)

Celui-ci fut constitué en 2010, et est constitué de :

- Mme Sabine Guichet-Lebailly, Direction des Affaires Etrangères et des Relations Internationales du Conseil Régional BN
- M. Emmanuel Becker, DRJSCS BN
- M. Florent Jambin Burgalat, chef de service cohésion sociale à la DDCSPP 61
- Mme Sylvie Daligault, conseillère CAF de l'Orne
- M. Jean Luc Guillaume, conseiller MSA
- Mme Bernadette Leveque, conseillère MSA
- M. Patrick Joubert, chef de service sports et jeunesse du Conseil Général de l'Orne
- M. Francis Ménager, Relais départemental du Programme Européen Jeunesse en Action
- M. Pierre Ledemé, Président association D'Ecouves Verte
- Mme Marie-Henriette Gobé, vice-présidente de D'Ecouves Verte
- Mme Dominique Antony, cabinet évaluateur EuroCIDES
- 9 personnes représentant les structures test du département.

En effet, dans un premier temps, les structures test furent conviées au COPIL afin d'établir un état des lieux. Le grand intérêt de ces comités de pilotage fut de permettre une rencontre concrète entre les structures test représentatives de l'action du PRD sur le terrain et les institutionnels. Les réalités professionnelles de chacun sont ainsi mieux prises en compte par chacune des parties. Des relations étroites se créent pour une meilleure efficacité des actions de terrain. L'exemple le plus représentatif de cette réalité est la conception commune de la notion de projet de jeunes qui permet de définir les critères communs et la place de chacun des dispositifs dans la démarche de projet de jeunes.

Fréquence : 4 fois par an.

Pour cette instance de pilotage, quelques outils ont été développés :

- Réalisation d'un document power point de suivi formalisant les actions ;
- Constitution d'un classeur papier recueil des actes des rencontres ;
- Réalisation de dossiers papier de suivi des structures comportant les situations de départ, les comptes rendus des visites de terrain et l'avancement de la stratégie décidée.

### • Comité Technique (COTECH)

C'est en 2012 que la nécessité de mettre en place des COMités TECHniques s'est fait ressentir.

Une partie des membres du COPIL s'est vue alors invitée à ces instances qui ont eu lieu 1 fois par trimestre en début de mois, pour mettre en place collectivement la stratégie à entreprendre lors des rencontres politiques jeunesse (RPJ) qui se dérouleraient quelques semaines plus tard. (Nous avons alors revu la planification des COPIL, afin de ne pas multiplier les réunions).

Etaient conviées les institutions partenaires, à savoir : le CG61, la DDCSPP, la CAF de l'Orne, la MSA, un point relais PEJA et l'évaluateur de l'expérimentation. L'idée ici était de travailler autour d'une certaine cohérence entre ce qui est dit et/ou proposé par les différentes institutions présentes sur le territoire, avoir un discours cohérent envers les élus qui seront présents. Cette instance a permis de croiser les savoirs, les regards, les historiques de chacun avec les territoires concernés (ceux des structures test), ainsi que d'évoquer les moyens mis en

place par chacun pour favoriser la mise en place d'une politique jeunesse sur un territoire (financièrement et/ou via un accompagnement).

Parallèlement, étaient prises ici des décisions d'orientation et de mise en œuvre des RPJ qui suivent quelques semaines plus tard (décisions que nous essayons de tenir au mieux en vue des réalités de terrain et le temps qui nous est imparti).

Nous nous sommes aperçus dernièrement que ces fameux COTECH, palliaient également à l'absence d'un réel COPIL. Ces instances étaient l'occasion d'évoquer certains points, tels que l'évaluation de l'expérimentation, qui auraient dû être relatés davantage en COPIL.

Fut alors décidé lors du dernier COTECH, que la composition du COPIL serait sensiblement modifiée. La présence des structures expérimentales est effectivement remise en question. Les derniers COPIL, ont alors eu pour objet la pérennisation du PRD, le financement de ce dernier, l'avancée de l'expérimentation, point sur l'évaluation de celle-ci... tant de points qui sont à aborder en interne et donc sans la présence des structures « test » (préalablement invitées à certains COPIL pour un état des lieux).

Une rencontre spécifique sera évidemment programmée à l'issue de l'expérimentation (nous avons bien noté qu'aucun évènement communicant sur les résultats de l'expérimentation ne pourrait avoir lieu avant un délai réglementaire d'un mois) avec les partenaires et les structures faisant partie de cette démarche, pour faire part des conclusions de celle-ci et des suites éventuelles post-fonds d'expérimentation.

- **Echanges avec d'autres expérimentateurs**

Suite à la rencontre à Paris organisée par le FEJ, et à l'invitation des Francas du Nord Pas de Calais, l'animatrice du PRD participa aux 2 derniers séminaires organisés par ces derniers dans le cadre de leur expérimentation. Ils ont eux aussi répondu à l'appel à projet n°3, sur l'engagement des jeunes. Il était intéressant de croiser les regards et les manières de procéder, parfois complètement différentes, et d'autres fois quasi-similaires. Il était question pour eux de créer une plateforme recensant différentes façon de faire de structures françaises et internationales, pour ensuite construire un guide intitulé « Suivez le guide : autonomie, initiatives et engagement des jeunes ». Les Francas faisaient un zoom sur les différentes formes d'engagement et d'initiative de jeunes d'ici ou d'ailleurs. Cette démarche était alors quasi-impensable comparée à celle du PRD, qui est basée sur la rencontre entre les différentes structures tests et que sans ces rencontres, le PRD n'aurait plus de sens (ou du moins plus le même).

Des échanges riches ont pu voir le jour autant sur le fond que sur la forme de nos expérimentations respectives. Il était également très intéressant de voir comment travaillait le cabinet évaluateur de cette expérimentation. Très présent et investi, il n'avait pas du tout la même approche que notre propre évaluateur.

C'est avec un certain étonnement que ce fut l'occasion pour nous de voir que grand nombre des expérimentations n'étaient malheureusement pas du tout pérennisées par la suite. Cela nous a fait prendre du recul sur les points forts et points faibles de notre dispositif. Expérience enrichissante, c'est dans ce sens que nous ne pouvons que vous inviter à renouveler les rencontres entre expérimentateurs.

## III. Enseignements généraux de l'expérimentation

### A. Modélisation du dispositif expérimenté

-----  
Pour tous compléments, merci de se référer au bilan effectué par le cabinet évaluateur qui avait pour mission d'étudier les conditions de transférabilité de l'action.  
-----

Le dispositif comporte quatre volets :

#### **1- Favoriser un contexte territorial favorable à l'accueil des projets de jeunes**

Ce volet vise l'implication des élus et des acteurs éducatifs dans la mise en œuvre. Diversement effectif selon les territoires, l'engagement se situe surtout lors des signatures de convention et dans le cadre des actions communes avec les partenaires DDCSPP, CAF et MSA autour de la définition des politiques éducatives locale (CEL, CEJ, projets jeunes...). La réalisation d'un outil de communication et de sensibilisation des décideurs liés, semble indispensable. Cette action a pour objectif de sensibiliser les élus à la notion de projet de jeunes, afin de mieux légitimer la dimension éducative du travail des animateurs et par voie de conséquence favoriser un accueil propice au développement de projets de jeunes. Face aux parents et autres acteurs éducatifs, il vise à mieux faire comprendre la différence entre programme d'activités et projet d'animation.

#### **2- Favoriser l'accompagnement professionnel des projets de jeunes par les acteurs d'animation en charge des publics ados.**

L'action a porté sur la continuité des actions de formation et d'échanges de pratiques au cours des rencontres mensuelles des professionnels de l'animation.

A hauteur d'une rencontre par mois (hors vacances estivales), ces rencontres ont pour objectifs de définir collectivement des outils méthodologiques d'accompagnement de projet de jeunes, de les informer des différents dispositifs existants, de les familiariser avec les pratiques institutionnelles de leur territoire... Tant de thématiques diverses et variées, allant de l'acquisition de savoir-faire en matière de techniques d'animation de groupes, avec la mise en place d'activités d'expression et d'un forum de communication, à une réflexion sur l'évaluation, ou encore sur la valorisation.

Par ailleurs, le développement d'actions de formation auprès d'organismes de formation autour de la méthodologie de l'accompagnement de projets de jeunes et de la dimension internationale des actions d'animation (telles que BPJEPS LTP/APT – DEJEPS).

#### **3- Favoriser la mutualisation des actions d'animation « ados » sur les territoires**

L'identification territoriale et l'implication des acteurs du Pôle, permettent la conception et la mise en œuvre de projets communs « territorialisés » favorisant la mixité des publics, la complémentarité des compétences d'animateurs et des moyens logistiques. Ainsi, des animateurs se rencontrent et travaillent ensemble sur des projets d'animation autour de l'accueil, de la création de manifestations publiques, d'évènements, de projets de vacances en créant des contextes favorisant l'implication de leurs jeunes dans les différentes étapes de réalisation : émergence, préparation, réalisation, valorisation. Des « chemins projets » sont ainsi élaborés conjointement, les jeunes savent vers quoi ils vont et sont en capacité de définir leur propre cheminement vers des réalisations au départ simples, comme accueillir des jeunes dans sa structures, puis plus complexes comme proposer une animation collective sur un temps fort ou encore organiser un séjour itinérant.



Ce volet permet en outre de mutualiser les savoir-faire et compétences, des animateurs ainsi que les différents contextes de travail. Permettre à des jeunes urbains de quartiers de participer à un chantier de jeunes en milieu rural et à des jeunes ruraux de mieux comprendre la dynamique de quartier, favorise l'ouverture et la mobilité à l'intérieur même du territoire, en créant de nouveaux réflexes et de nouveaux comportements propices à la dynamique de projet.

C'est également dans ce volet que nous trouvons le répertoire des savoir-faire des animateurs, qui fut réalisé à la suite d'une enquête (« les animateurs ornais ont du talent »). L'objectif premier étant de mutualiser les différents savoir-faire présents sur les territoires. Idée que l'on puisse puiser des ressources au sein de notre territoire, à quelques pas de notre structure, sans avoir toujours besoin de faire appel à des intervenants lointains et coûteux.

Parallèlement, dans le cadre du collectif départemental PEJA, « l'exposition mobilité » a vu le jour. Document de communication sur la mobilité internationale mis à disposition de toutes les structures du territoire.

#### **4- « guichet unique » d'accompagnement des projets de jeunes**

Ce service trouve actuellement sa pleine efficacité sur trois axes complémentaires :

- l'accompagnement des projets spontanés de jeunes, portant sur la mobilité internationale. Ce sont des projets de solidarité entrant ou non dans des cursus de formation professionnelle. Dans cette action, le pôle accompagne le jeune dans la définition de son projet, la formalisation du dossier, la conformité avec les chartes et orientations des partenaires financeurs et la recherche de co-financements.
- l'accompagnement des projets de groupes issus des expériences vécues au sein des structures et qui accèdent à une démarche d'émancipation notamment dans le cadre du PEJA.
- l'accompagnement des animateurs dans la mise en œuvre de leurs projets d'animation jeunesse dans le cadre des séjours vacances. Le pôle intervient directement sur l'aide à la mise en œuvre de techniques d'animation destinée à mobiliser les jeunes sur des projets à partir des supports d'activité.

- **Technicien Projet Itinérant**

*Vous trouverez en pièce jointe un document intitulé « Fiche de poste du Technicien Projet Itinérant »*

Ce document recense les différentes missions et tâches de la personne en charge du pôle ressource, selon les différents niveaux d'intervention. Sont également notés ici les différentes compétences mises en œuvre selon ces derniers et les besoins éventuels de formation.

- **Parcours du jeune dans les différentes phases d'un projet**

Voici un outil faisant partie de la Boîte à Outils de la méthodologie de projet, représentant tout à fait comment petit à petit le jeune s'approprie ce que nous appelons une composante du potentiel projet.

<b>PHASES DE DÉROULEMENT D'UN PROJET</b>				
OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT	EMERGENCE	PREPARATION	REALISATION	VALORISATION-SUIVI
<b>FONCTION ATTENDUE DU JEUNE/DU GROUPE</b>	Porteur d'idées	Porteur d'actions	Acteur du projet	Porteur du projet
<b>OBJECTIFS EDUCATIFS</b>	Apprentissage de la concertation	Apprentissage de l'autonomie	Apprentissage de la responsabilité	Apprentissage de l'émancipation
<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	Définir un projet	S'approprier le projet	Autogérer un projet	Concevoir un projet
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	Négociation des choix, Stimuler l'imaginaire, exploiter le vécu des jeunes, proposer des activités à forte valeur heuristique valoriser de s savoirs faire spontanés , exploiter le « potentiel projet » des activités spontanées  <b>CONSTITUER LE GROUPE DE PROJET</b>	Apprentissage de la gestion de projet Déléguer la collecte et le traitement des informations aider à l'acquisition des savoir-faire techniques, organisationnels, relationnels, rédactionnels  <b>CONSTITUER L'EQUIPE DE PROJET</b>	Apprentissage de la gestion d'un système collectif utilisation d'outils d'auto-organisation et d'auto-régulation définition du cadre, la règle commune, le négociable et le non négociable respect du contrat défini  rendre les jeunes acteurs de l'animation et de l'adaptation du projet en cours Favoriser l'expression et l'évaluation par les participants	Mise en oeuvre des apprentissages autour de la valorisation de l'action réalisée faire le bilan, formaliser le vécu commun, baliser et dynamiser la démarche du groupe aider à formaliser les idées aider à la répartition des tâches, à la complémentarité des compétences, à l'équilibre des engagements Entretien la dynamique d'EQUIPE « lâcher les rênes » donner TOUTE l'information
<b>MOYENS</b>	APPN / arts de rue. TIC/ Jeux vidéos/ expression artistique, musique, danse... local jeune Les activités support des attentes des jeunes Stages rencontres séjours transplantés Information sur les réalisations existantes, dispositifs jeunes	Échéancier / planification / budgétisation/ Réalisation de documents de présentation du groupe, du projet, dossier de presse Visites aux instances, élus, DDJS, sponsors, financeurs... Utilisation des dispositifs jeunes, recherche sur internet organisation de séquences de vie collective, animations de dynamique de groupe organisations de raids, stages permettant d'exploiter les savoirs-faire des jeunes, de créer de la solidarité, de matérialiser l'objectif commun	Plannings, tableaux de bord, contrat de vie collective Espaces d'expression libre, temps dispositifs et espaces d'évaluation et de régulation collective et individuelle autogestion d'ateliers en petits groupes Temps libres non formalisés matériels d'autoanimation, diversité d'activités possibles, moyens humains à compétence diversifiées, polyvalence	Réalisation d'un document mémoire, diffusion publique dossiers de remerciements organisation de séquences « Bilan et perspectives » Activités à valeur émotionnelles fortes sur le vécu commun, travail d'animation sur la méthode de projet, donner tous les outils, exploiter les techniques de création en groupe, recherche de partenaires, renouvellement des membres , présence de l'animateur en « filigrane »

Pôle Ressource Départemental Loisirs Ados de l'Orne - 2011 -

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

- **Points de vigilance à avoir**

- Prêter une attention particulière aux relations existantes entre le niveau politique et éducatif -> on aura beau faire tout ce qu'il faut au niveau des jeunes, de l'équipe d'animation, de la structure, mais si le dialogue est rompu entre le niveau éducatif et politique, cela ne s'inscrira pas de façon durable et de manière élargie sur le territoire (ce serait une absence de logique politique, cf. tableau ci-dessous).

- Être vigilant sur les liens entre les niveaux éducatif et pédagogique.

- S'assurer que l'animateur reste bien à sa place -> sans être dans la relation de « copain-copain », l'animateur doit trouver sa place, son rôle : ne peut faire à la place de ... mais bel et bien être dans le laisser faire en accompagnant.

- Capacité de transmission au sein de l'équipe d'animation -> la personne participant au PRD sera alors une personne ressource au sein de sa structure et devra transmettre cette

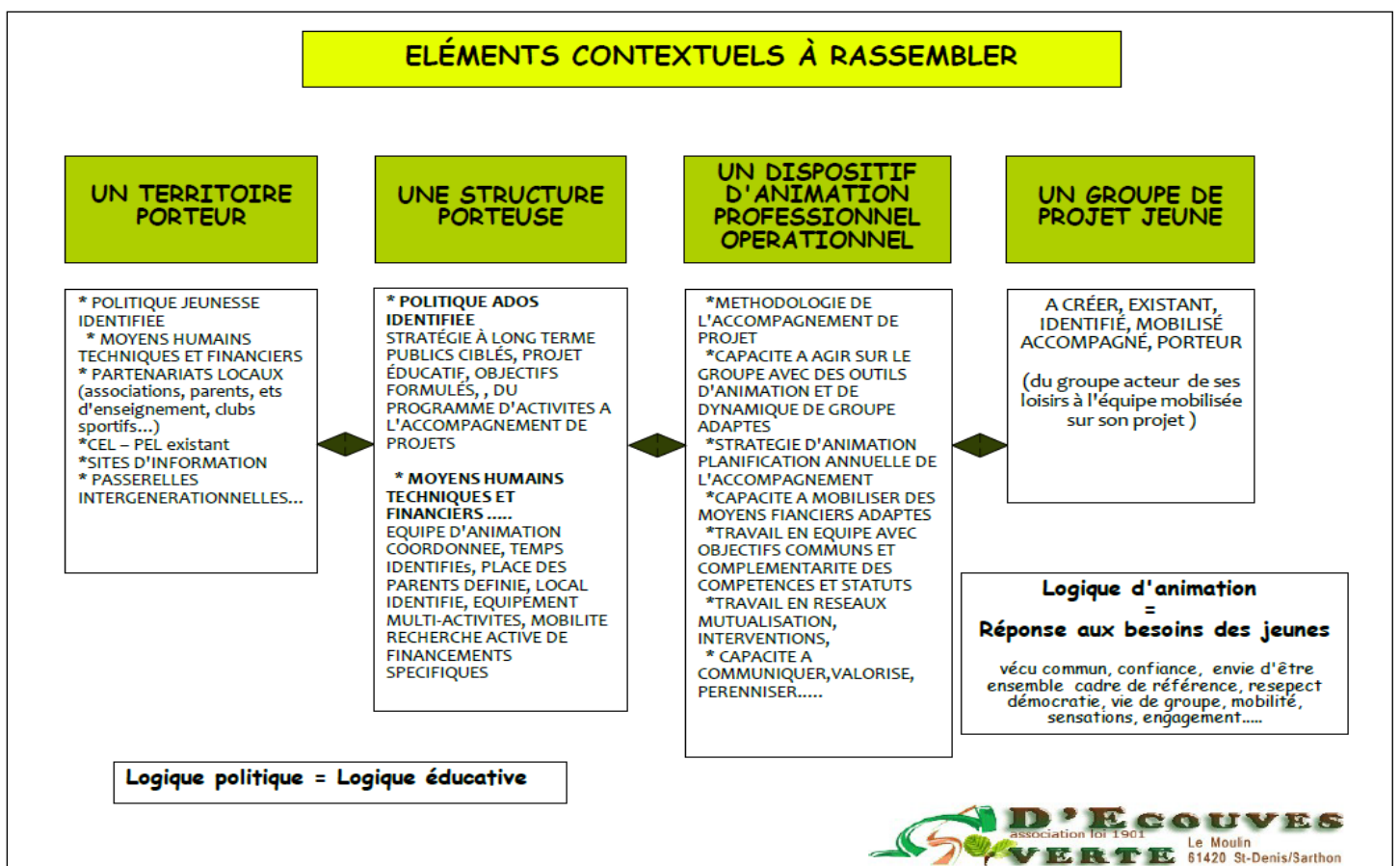
pédagogie de projet à l'ensemble de l'équipe, afin que cela ait un réel impact et qu'il y ait une cohérence éducative entre les différents membres de l'équipe.

=> être sûr que le message est passé à tous les niveaux !

- Implication de l'équipe éducative générale -> il serait insensé de mettre en place un tel dispositif sans prendre en considération les différents acteurs éducatifs du jeune, tels que les parents, les professeurs. En effet, la pédagogie de projet que va acquérir le jeune, va avoir un impact sur le reste des composantes de sa vie.

- S'assurer qu'il y ait une réelle volonté de formation à l'accompagnement de projets -  
 > bien asseoir les bases au départ, qu'il s'agit ici de considérer l'accueil pour le public ados autrement, de faire évoluer son statut d'un statut de consommateur d'activités à celui d'acteur de projet. Il faut que les animateurs/directeurs aient conscience que l'on ne va plus fonctionner avec des plannings d'activités, mais avec un réel projet d'animation, où l'activité n'est plus une fin en soi, mais juste un support ou une activité d'appel.

- L'expérimentation a permis d'identifier le contexte type favorisant l'engagement et l'initiative des jeunes à travers l'échantillonnage. En effet, ce dernier a mis en évidence le fait que même si 3 éléments sur 4 sont réunis, cela peut fonctionner mais pas de manière durable. Il faut qu'il y ait ces 4 éléments réunis pour le contexte soit favorable durablement au développement de projets de jeunes.



Il faut noter que l'expérimentation du Pôle Ressource Ados de l'Orne avait un historique, il n'est pas parti de rien. En effet, il a vu le jour initialement en 2007, aux prémices de la réflexion autour du public ados. Même si sur d'autres territoires, l'histoire n'est sûrement pas la même, il faut être prudent quant à la multiplication des dispositifs, des réseaux et donc des sollicitations que peuvent déjà avoir les professionnels de l'animation. Il faut partir de l'existant, faire un état des lieux de ce qui excite déjà (auprès des structures directement, des institutions) et voir en quoi un PRD pourrait apporter une plus-value sur le territoire.

### **1. Public visé**

Le public cible reste bel et bien les jeunes, mais différents niveaux d'action semblent nécessaires :

- territoire
- structure d'animation
- équipe d'animation
- jeune

auxquels il serait intéressant d'ajouter quelques interlocuteurs, tels que les établissements scolaires, missions locales ou encore les structures d'information jeunesse. Piste que nous avons envisagée, mais le temps nous a manqué...

### **2. Actions menées dans le cadre du dispositif**

Il est nécessaire de prévoir une étape préparatoire, un temps d'état des lieux et de travail avec les institutions en amont de l'action.

Ce type de dispositif doit vivre en adéquation avec les besoins du territoire et les orientations et choix institutionnels.

Actions phares du dispositif :

- Les rencontres professionnalisantes
- L'accompagnement de projets de jeunes (-> « guichet unique d'accompagnement »)
- L'accompagnement individualisé des structures et des territoires, sur place.

### **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Partenaires indispensables :

- Structures d'animation en charge du public adolescent
- Les institutions et organismes sociaux travaillant pour la jeunesse : services de l'Etat, Conseil général, régional, CAF, structures d'éducation populaire...
- Organismes de formation

La mise en place d'un comité de pilotage semble indispensable. Ce dernier permet de prendre du recul sur sa pratique. Instance décisionnelle qui doit associer les différents membres mentionnés précédemment (DDCS, CG, CR, CAF au minimum).

### **4. Impacts sur la structure**

Le dispositif expérimenté a eu un réel impact pour l'association D'Ecouvès Verte, car il a permis:

- L'embauche d'une personne supplémentaire dans l'équipe, en charge de l'animation du pôle et de la coordination des actions de celui-ci.
- Une reconnaissance au niveau départemental mais aussi régional, que ce soit au niveau des structures d'animation du territoire comme au niveau institutionnel, en se positionnant notamment en tant que tête de réseau.

- Une ouverture. L'expérimentation nous a permis de développer une mutualisation importante.  
Nous sommes devenus un organisme mutualisateur : institutions/structures, entre institutions, entre structures.  
Nous faisons la passerelle entre l'action de terrain et le monde institutionnel, nous faisons le lien entre les dispositifs et les jeunes, en direct ou par l'intermédiaire des structures.
- Une expérimentation en direct via l'accueil de jeunes que propose l'association d'Ecouvres Verte, ainsi nous pouvions voir si telle ou telle méthode, outil ou pratique avaient l'influence attendue ou non.
- De mettre en lien et d'approfondir différentes missions que nous assurons d'ores et déjà, telles que relais PEJA, relais Nord/Sud... et donner de la cohérence à celles-ci (guichet unique d'accompagnement). Le fait d'être reconnu comme « expert » des dispositifs en faveur de l'initiative et de l'engagement des jeunes, nous oblige à avoir une veille permanente sur ces derniers, ce qui est en soi un plus pour une structure d'animation.

Voici le document relatant comment nous comptons pérenniser l'action. Ce document fut adressé aux différents partenaires de l'action, il complète les éléments qui viennent d'être annoncés et peut être un plus quant à la transférabilité de l'action :

### **PERENNISER L'ACTION:**

Fin 2012 voit la fin de la convention avec le Fond d'Expérimentation Jeunesse, ainsi que les financements qui y sont attachés. Le dispositif « Pôle Ressource » qu'il a permis d'installer sur le territoire, est devenu un partenaire incontournable de la politique jeunesse de l'Orne. Sa pérennisation apparaît indispensable à différents niveaux :

**Celui des animateurs et des structures d'accueil** qui trouvent un espace d'échanges de pratiques professionnelles, de mutualisation de compétences et d'accompagnement de projets, qui permet de rompre l'isolement professionnel, de rester en veille permanente sur l'évolution du métier, de bénéficier d'un contexte professionnel dynamique et d'ouvrir des champs d'activités novateurs. L'accompagnement du Pôle permet de disposer localement d'une technicité dans tous les champs de la profession, que ce soit au niveau technique (montage de dossiers, recherches de partenariats, projets interculturels...), au niveau pédagogique (techniques d'animation, de mobilisation des jeunes, d'émergence et méthodologie d'accompagnement), ou encore au niveau professionnel en favorisant la reconnaissance du travail d'animation au niveau des territoires. A ce titre, les témoignages des participants expriment bien l'intérêt du dispositif au niveau professionnel. Ils permettent aussi de définir clairement les attentes et la forme pérenne que doit prendre ce service :

- rencontres professionnalisantes
- mutualisation d'actions notamment au niveau international
- mutualisation des compétences
- accompagnement technique des projets

**Celui des jeunes** en développant le service d'accompagnements individuels et collectifs de projets, qui répond de façon de plus en plus évidente aux attentes des jeunes. En effet, compte tenu des incertitudes liées à l'avenir, de plus en plus de jeunes trouvent dans l'accompagnement, un contexte favorisant l'expression de leurs doutes, attentes et espoirs. Dans la mise en œuvre de leurs projets, notamment de mobilité internationale, ils mettent en

évidence leurs capacités et développent de nombreuses compétences transposables. Dans les témoignages, le service d'accompagnement permet le passage du rêve à la réalité. Il favorise la formalisation de l'idée pour lui donner les contours de sa concrétisation. Il permet ensuite de tirer les enseignements de l'expérience vécue en termes d'acquisitions personnelles, professionnelles et citoyennes, à partir desquelles le jeune va construire son propre cheminement. Peu de structures assurent ce service d'accompagnement auprès des jeunes. Soit on considère que l'adolescence est d'abord un état « pathologique » nécessitant l'intervention de professionnels éducateurs, psychologues, thérapeutes comme au niveau des Maisons Des Adolescents, ou on cherche essentiellement à remettre le jeune dans le cadre social formalisé (cf. pôle emploi, mission locale) ou bien encore on propose essentiellement un accès à l'information, sans qu'un accompagnement effectif puisse la rendre concrètement exploitable (réseau Information Jeunesse). Si chacune de ces fonctions a son utilité, elles ne répondent chacune qu'à un aspect des attentes et sur des moments ponctuels, le « guichet unique » permet une complémentarité et une cohérence en s'attachant d'abord à l'expression du jeune et en lui donnant les moyens d'aller au bout de son projet.

La pérennisation de ce service passe par trois axes :

- Améliorer l'information et la communication sur le service notamment auprès des organismes accueillant les publics cibles (collèges, lycées, mission locale, IJ, centres apprentissages, IUT, formation professionnelle...)
- Constituer un réseau partenarial international en capacité d'accueillir et de tutorer les jeunes
- Assurer la formation de l'animatrice accompagnatrice sur les différents dispositifs liés à la mobilité des jeunes dans les différents domaines de l'éducation formelle et non formelle, dans les champs du volontariat et de la solidarité internationale.

**Celui des institutions** en continuant le travail de transmission entre le terrain et les instances décisionnelles des politiques jeunesse et, sur les territoires, en favorisant conjointement la reconnaissance de la dimension éducative de l'action d'animation comme étant constitutive de la construction du jeune. Il est important également de travailler ensemble sur la reconstitution des dispositifs favorisant l'engagement des jeunes dans une dynamique de projet notamment sur le plan des aides financières, mais aussi dans leurs dimensions d'accompagnement à la citoyenneté active.

En filigrane de ces différents niveaux, la dimension internationale doit être développée en la rendant accessible à plus de jeunes. Que ce soit dans le cadre des Programmes Jeunesse, Leonardo, Grundvig de l'Union Européenne ou de la Coopération Décentralisée du Conseil Régional ou encore de Jeunesse Solidarité Internationale du Ministère des Affaires Etrangères, elle est en effet porteuse de toutes les composantes permettant au jeune d'intégrer la notion de projet dans la construction de son parcours. Par la confrontation à des situations nouvelles, parfois déstabilisantes, l'action internationale favorise l'acquisition de compétences transférables, l'enrichissement interculturel, l'autonomie, la connaissance des contextes socio-politiques et économiques et des modalités de relations internationales, autant de savoirs qui développent les capacités du jeune à concevoir son parcours personnel dans des champs plus ouverts.

De même, au niveau des actions d'animation, la dimension internationale permet à l'animateur de créer des situations pédagogiques intervenant sur de nombreux champs éducatifs comme la capacité à se projeter, à s'organiser, à s'autogérer collectivement, à affirmer une identité dans un contexte favorisant l'ouverture interculturelle, le respect de la différence, la compréhension du monde. La mobilité géographique du jeune permet d'acquérir

la « mobilité intellectuelle », qui ouvre une diversité de champs dans lesquels la mission d'accompagnement de l'animateur prend tout son sens.

A ce titre et dans le contexte de la nouvelle organisation territoriale et de la nouvelle programmation 2014/2020 du PEJA, une structuration départementale d'accueil et d'accompagnement à la mobilité des jeunes est en projet autour de trois pôles :

- Alençon, avec D'Ecouvres Verte et les trois centres sociaux de Courteille, Croix Mercier et Gauguin,
- Flers avec la MJC et le club Albatros
- L'Aigle avec la MJC et le centre d'animation de RAI.

Piloté par la DDCSPP et le collectif PEJA Ornaïs, il est intéressant de constater que ce dispositif s'organiserait autour de la mutualisation de moyens entre plusieurs structures d'un même territoire autour de l'objectif commun de favoriser la mobilité des jeunes, la notion de mobilité étant ici prise dans son sens le plus large à savoir la capacité à « bouger », « se bouger », être mobile » dans sa tête »....

Il impliquerait également les acteurs du territoire engagés sur l'insertion, l'éducation, la formation et l'information (Mission Locale, Education Nationale, réseau Information Jeunesse, ..) ayant le même public cible.

La coordination de ce dispositif « mobilité des jeunes ornaïs » serait pilotée par le PRD, afin de l'intégrer dans les accompagnements de projets des structures.

**Celui des Territoires**, le besoin se situe essentiellement dans l'accompagnement à la conception, l'écriture et la mise en œuvre des politiques jeunesse en direction des publics ados, cette mission ne pouvant s'exercer que dans le cadre formalisé des contrats territoriaux initiés par les institutionnels, DDCSPP, CAF, MSA, CG. L'action du PRD se conçoit donc à posteriori de l'intervention des institutionnels.

#### LES MOYENS DE LA PERENNISATION

La mission repose sur la pérennisation du poste de « technicien itinérant accompagnateur de projets », fonction que l'expérimentation a permis de formaliser (cf en annexe). En charge aussi bien de l'accompagnement des projets des structures d'accueil de jeunes que de l'accueil des projets spontanés de groupes ou d'individus, le poste nécessite une capacité d'aide à la formulation et à la formalisation, à la recherche des moyens nécessaires à la réalisation du projet tout en respectant les aspirations et orientations prédéfinies par le porteur.

A titre de référence, il nécessite au minimum un diplôme de niveau III.

Dans la continuité de l'expérimentation, ce poste est un CDI plein temps. Indice salarial 400 pour un coût annuel de 40 000 €/an charges comprises.

C'est un poste nécessitant une mobilité importante à la fois au niveau départemental pour le travail auprès des structures et des professionnels de jeunesse, mais aussi aux niveaux régional et national en lien avec les réseaux de la mobilité internationale et au niveau international pour le travail avec les réseaux d'accueil et de tutorats.

Dans ses fonctions, le technicien doit aussi être en mesure de produire des documents d'information, de formation et de maintenir en permanence l'actualisation des outils d'accompagnement que ce soit au niveau de l'évolution des dispositifs ou encore au niveau de la capitalisation des travaux, afin d'assurer leur transférabilité et leur mutualisation.

Globalement, le coût du poste est estimé annuellement à 52 900 €. Il est actuellement financé partiellement par un poste FONJEP sous convention triennale (2012/2014) et par des aides en provenance de Jeunesse et Sports, des collectivités CG et CR, ainsi que de la CAF de l'Orne.

Si l'on souhaite pérenniser ce service au-delà de l'expérimentation, il est à la fois nécessaire de pérenniser les aides actuelles, mais aussi de mobiliser de nouveaux fonds permettant de relayer les financements en provenance du FEJ.

A ce titre, la Direction Régionale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale, consciente de l'efficacité de l'action menée dans notre département, s'est positionnée sur le dispositif avec l'objectif de permettre la diffusion au niveau régional des résultats de l'expérimentation et sa dissémination au niveau des professionnels de la Basse Normandie (voir en annexe le projet d'actions).

Nous sollicitons une aide complémentaire de 3500 € auprès de la MSA Orne Sarthe, partenaire institutionnel des politiques éducatives sur les territoires ruraux et membre du comité de pilotage du PRD depuis sa création.

Nous sollicitons une aide financière de 5250 € du Service Jeunesse et Sports du Conseil Régional de Basse Normandie, le PRD contribuant au développement de sa politique « Jeunesse et citoyenneté », et ce dans une optique de décentralisation des actions.



## CONCLUSION

---

Pour qu'un jeune accède aux dispositifs d'engagement et d'initiative, il faut qu'il soit mis dans un contexte où ces notions transparaissent dans les différents niveaux d'intervention qui le concerne.

Comment les élus politiques sont-ils en mesure d'intégrer la parole du jeune dans les orientations qu'ils prennent ? « On voudrait que le jeune devienne un citoyen responsable », cependant, l'expérimentation nous a démontré que très peu d'élus sont sensibles à ce problème et n'ont pas compris la dimension éducative de l'action d'animation.

Comment les structures d'animation jeunesse sont-elles organisées pour adapter leur fonctionnement à des groupes de projets de jeunes ou pour accueillir et accompagner un jeune dans son projet de vie ?

Comment l'animateur de jeunes intègre-t-il sa mission éducative d'accompagnateur au-delà de sa mission d'animateur d'activités ? « On parle de projets éducatifs et cette fonction d'acteur éducatif, d'accompagnateur de projets est absente des formations professionnelles... »

Comment les institutions peuvent-elles accompagner les projets de jeunes lorsque tous les dispositifs existants disparaissent les uns après les autres ? Comment ne pas créer de cadres institutionnels rigides inadaptés à l'accueil de projets de jeunes ?

### ***Le Pôle Ressource Départemental Loisirs Ados de l'Orne a permis :***

- de mettre en cohérence les différences institutionnelles autour de la notion de projet jeune.
  - de sensibiliser les élus à la dimension éducative de l'animation et à leur rôle dans l'accueil de la parole du jeune.
  - de faire évoluer l'organisation interne des structures d'animation pour intégrer la notion de projet, ce qui eut un impact également dans l'animation des plus jeunes.
  - de former les animateurs à l'accompagnement de projets et à intégrer l'évolution du métier vers sa dimension d'acteur éducatif.
- ⇒ ***de créer les conditions favorables à l'émergence et la réalisation de projets par et pour les jeunes !***

## Annexes

### ➤ Tableau 1 sur les publics

**Restitution du porteur de projet**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP3_072	Nom de la structure porteuse de projet	D'Ecoutes Verte		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	30	81	84	195	
Adultes	22	4	4	30	4
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>52</b>	<b>85</b>	<b>88</b>	<b>225</b>	

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	97
16-18 ans	88
18-25 ans	10
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	127
Lycéens en lycée professionnel	8
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	58
Demandeurs d'emploi	2
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	127
Garçons	68
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	24
Éducateurs spécialisés	1
Autres : élus politiques	2
Autres : élus associatifs	3

Réalisation	
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>	
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>	
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

➤ **Tableau 2 sur les actions**

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	AP3_72	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>		<b>De mars à décembre 2010</b>	10 mois						
Action n°1		Recensement des structures d'animation ornaïses accueillant des adolescents (ou ayant l'intention d'en accueillir prochainement) volontaires pour participer à l'expérimentation. Ceci sous-entend que celles-ci aient l'envie d'envisager l'animation envers ce public particulier en terme de « projet »	6 mois						
Action n°2		Rencontres d'information avec différentes structures d'animation, élus associatifs et politiques, afin de présenter le Pôle Ressources Ados ainsi que l'expérimentation + signature des conventions pour les	10 mois	1	1	Coordinateur de projet	fournitures de bureau		Frais de déplacement et de restauration
Action n°3		Recrutement du technicien des projets itinérant	1 mois						
Action n°4		Rencontres d'informations et de présentation du Pôle Ressource Ados auprès des Institutions en charge de jeunesse (DDCSPP61-CG61-MSA-CAF de l'Orne-1relais PEJA => constitution du Comité de Pilotage	6 mois						
Action n°5		Rencontre avec l'évaluateur du projet afin d'élaborer le protocole d'évaluation des structures test							
Action n°6		Visites sur sites	10 mois						
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>		<b>Janvier 2011 à novembre 2012</b>	23	2	1,75				
Action n°1		Rencontres professionnalisantes adressées aux animateurs et directeurs de structures d'animation en charge d'adolescents sur le département de l'Orne	1 fois par mois	1 ou 2			création de la Boîte à Outils + achats bureautique	intervenants extérieurs	
Action n°2		Formation euroméditerranéenne – mars 2012 – préparation, action/formation/coordination, bilan	6 mois	2			(cf. budget)	intervenants extérieurs + logement + restauration	
Action n°3		Visites sur sites afin d'accompagner les structures dans la mise en place de projets de jeunes		1 ou 2		Coordinateur + animatrice du PRD			Frais de déplacement et de restauration
Action n°4		COTECH / COFIL	1 fois par trimestre	2			fournitures de bureau		
Action n°5		Interventions dans les formations		l'un ou l'autre			fournitures de bureau		
Action n°6		Participation à différents forums (jobs et initiative – forum Toc Toc Toc – forum des associations, Jeunes Bas_Normands ouverts sur le Monde...)	Occasionnellement (5 journées)	1 ou 2			impression de doc d'information et de sensibilisation + exposition mobilité		
<b>3. Achèvement du projet</b>		<b>Novembre 2012 à mars 2013</b>	5 mois	2	1,75				
Action n°1		Visites des structures test afin de faire un point bilan sur l'expérimentation	1 demi-journée par structure			Coordinateur + animatrice du PRD	fournitures de bureau		Frais de déplacement et de restauration
Action n°2		Recherche et maintien des partenariats institutionnels pour pérenniser le PRD	6 mois + à suivre...			Coordinateur de projet			

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Restitution finale du porteur de projet Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation					
Numéro du projet	AP3_72				
<i>Tous ces outils sont notifiés en bleu dans la note de restitution, ainsi vous retrouverez facilement le contexte de création ou l'utilité de ces derniers</i>					
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	Boîte à Outils « Méthodologie d'accompagnement de projet de jeunes »	- Outil de formation -  Capitalisation des outils créés lors de ces rencontres professionnalisantes.	Professionnels de l'animation En charge du public adolescent	Petit livret avec fiches plastifiées raccordées entre elles par 2 anneaux qui peuvent s'ouvrir, afin de donner le loisir à ses utilisateurs de personnaliser cet outil (déplacer les fiches, en enlever, en rajouter) Classés sous 3 grands champs (les ados : un public pas comme les autres/ Programmer son projet d'animation/ Mettre en œuvre son projet d'animation), différents outils de schématisation ou bien des outils plus techniques de mise en pratique sont là pour guider les animateurs dans leur mission d'accompagnateur de projets de jeunes	OUI Mais doit être accompagné
2	Classeur des dispositifs En faveur de l'engagement et de l'initiative des Jeunes	- Outil d'information -  Classeur répertoriant tous les dispositifs les plus communément utilisés en faveur de l'engagement et l'initiative des jeunes, Ainsi que quelques conseils de remplissage	Professionnels de l'animation En charge du public adolescent	Classeur plastique avec anneaux, fiches papiers dans pochettes plastifiées détachables	OUI
3	Exposition « Mobilité des Jeunes »	- Outil sensibilisation - information -  Exposition réalisée par le collectif PEJA de l'Orme. De 8 panneaux où sont relevés et classés photos et propos de jeunes ayant eu une expérience interculturelle (SVE, échange de jeunes...) selon 7 thématiques: motivation, Communication, savoir-faire, développement solidaire, Dimension personnelle, Interculturel, citoyenneté + 1 pour les Contacts  <i>Il est possible de visualiser les différents panneaux sur notre site: <a href="http://dcaou.eu/verts/frs/fr/jeu_eba2nubdau20">http://dcaou.eu/verts/frs/fr/jeu_eba2nubdau20</a></i>	Toutes structures de jeunesse (d'animation, de formation, d'information, d'enseignement Institutions...)	8 Roll'Up  3 exemplaires furent réalisés afin de faciliter La diffusion sur l'ensemble du territoire	OUI
4	Enquête « Les animateurs Ormais ont du talent! »  Répertoire des savoir-faire	- Outil de communication - (cf. PJ)  - Outil d'information -	Structures d'animation En charge du public adolescent de l'Orme	Papier + électronique  Document en format excel, tel un répertoire + un autre posté en ligne sur l'omnispace avec possibilité de continuer à l'alimenter	OUI
5	OmniSpace	- Outil de communication -  Cet outil fut mis en place suite à l'enquête des savoir faire. Il permet en effet de continuer à alimenter le répertoire des savoir faire se situant dans les Contacts de l'OmniSpace. C'est un espace où chacun peut aller, y trouver des informations telles que l'agenda des rencontres, y poster des événements ou encore échanger sur l'espace Forum. Limites: outil peut être utilisé, en vue de tous les moyens de communication déjà existants, c'est une habitude à prendre, il faut donc souvent rappeler son existence. Nous sommes restés sur une version gratuite, ce qui limite le poids des documents postés (nécessité d'avoir un site internet en parallèle et ainsi posté les liens)	Professionnels de l'animation En charge du public adolescent de l'Orme	Électronique: <a href="https://www.omnispace.fr/poleressourceados/">https://www.omnispace.fr/poleressourceados/</a> (ID: animateur1; MDP: animateur1)	OUI
6	Outils de sensibilisation envers les élus	- Outil de sensibilisation - (vous trouverez une maquette en PJ)	Elus politiques puis diffusion plus large: Familles, établissement scolaires, associations...	Papier Petit livret adressé avec un document chapeau réalisé par les partenaires institutionnels Signé par le préfet	OUI



**Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>